

# Plan Vélo régional



- Contexte et objectifs
- Modalités d'intervention
- Premier bilan
- Focus sur l'appel à projet Vélo du quotidien

## Le vélo en Ile-de-France :

### Un fort potentiel de développement :

- 2% des déplacements franciliens recourent au vélo alors que la majorité des trajets s'effectue sur des distances inférieures à 5 km
- Un potentiel de 5 millions de déplacements quotidiens
- 5 800 km d'aménagements en Ile-de-France, mais souvent discontinus. 9 500 km en comptant les voies de circulation apaisée.

### Le Plan Vélo Régional adopté en 2017

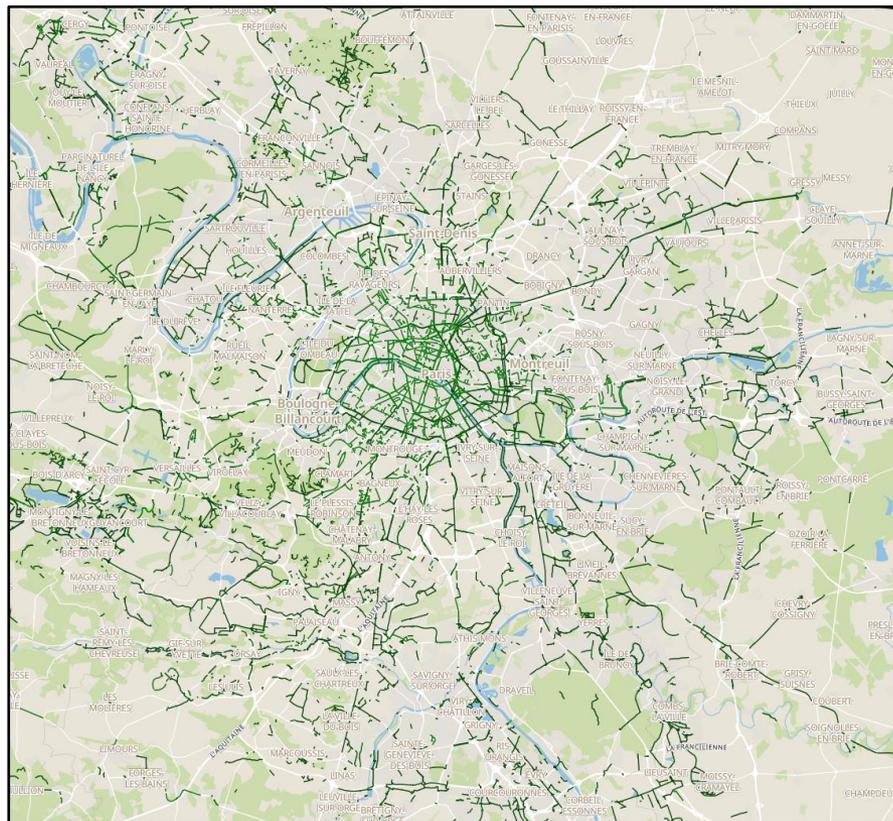
#### Cibler en priorité les déplacements utilitaires :

- ➔ les déplacements domicile-travail et la pratique du vélo par les scolaires et les étudiants
- ➔ Le développement de l'intermodalité.

#### Etablir des continuités cyclables :

- ➔ Recréer des continuités et résorber les coupures urbaines.

Cartographie des aménagements cyclables en IDF



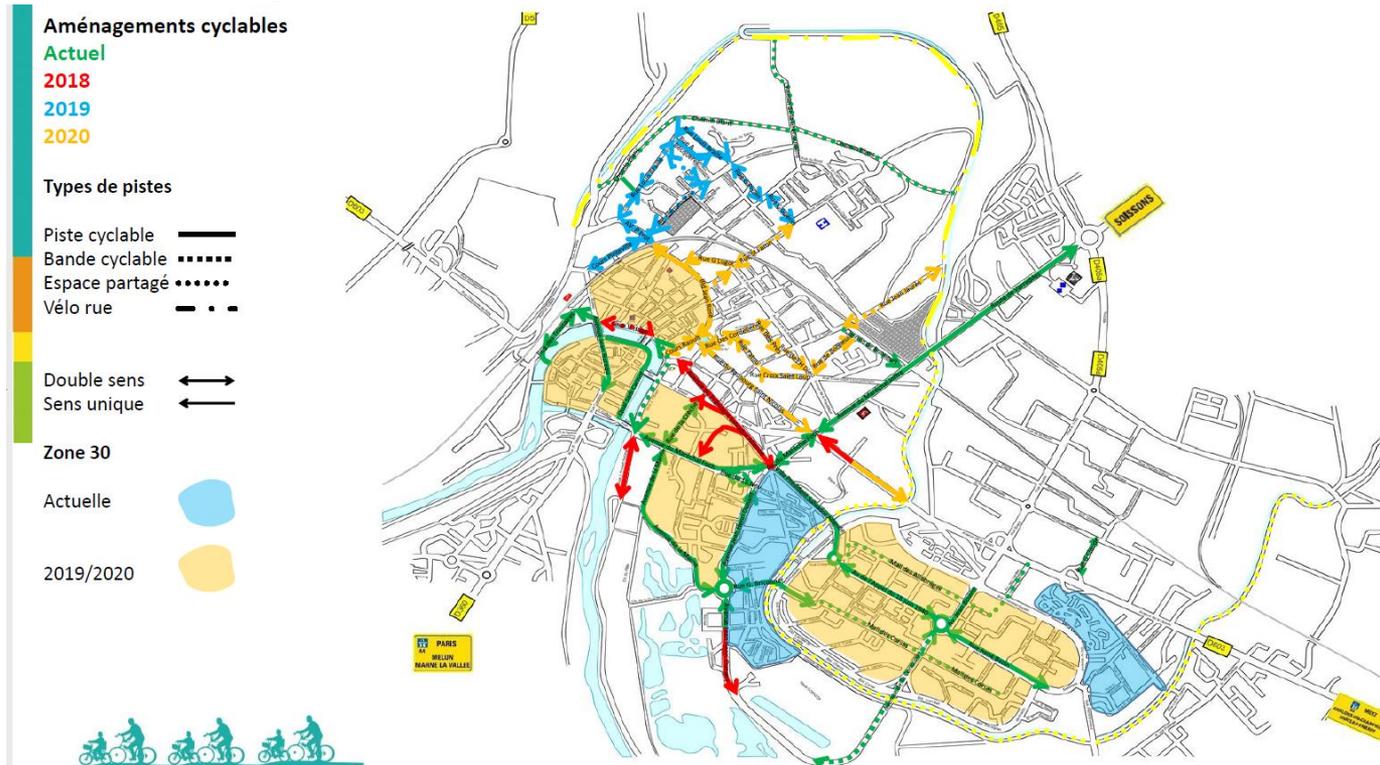
Source : aménagements-cyclables.fr

## D'une logique de guichet à une logique de territoire :

Soutien régional hiérarchisé en fonction de l'engagement du porteur de projet dans une véritable stratégie territoriale de développement de la pratique cyclable, à travers:

- Un **document stratégique cyclable**
- Décliné en **plan d'action opérationnel**.

### *schéma stratégique de Meaux*



### Les schémas stratégiques cyclables en Île-de-France : état d'avancement en novembre 2019

#### Etat d'avancement des schémas cyclables en IDF – novembre 2019

##### Communes schéma :

- En cours
- Réalisé

##### Intercommunalités schéma :

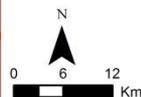
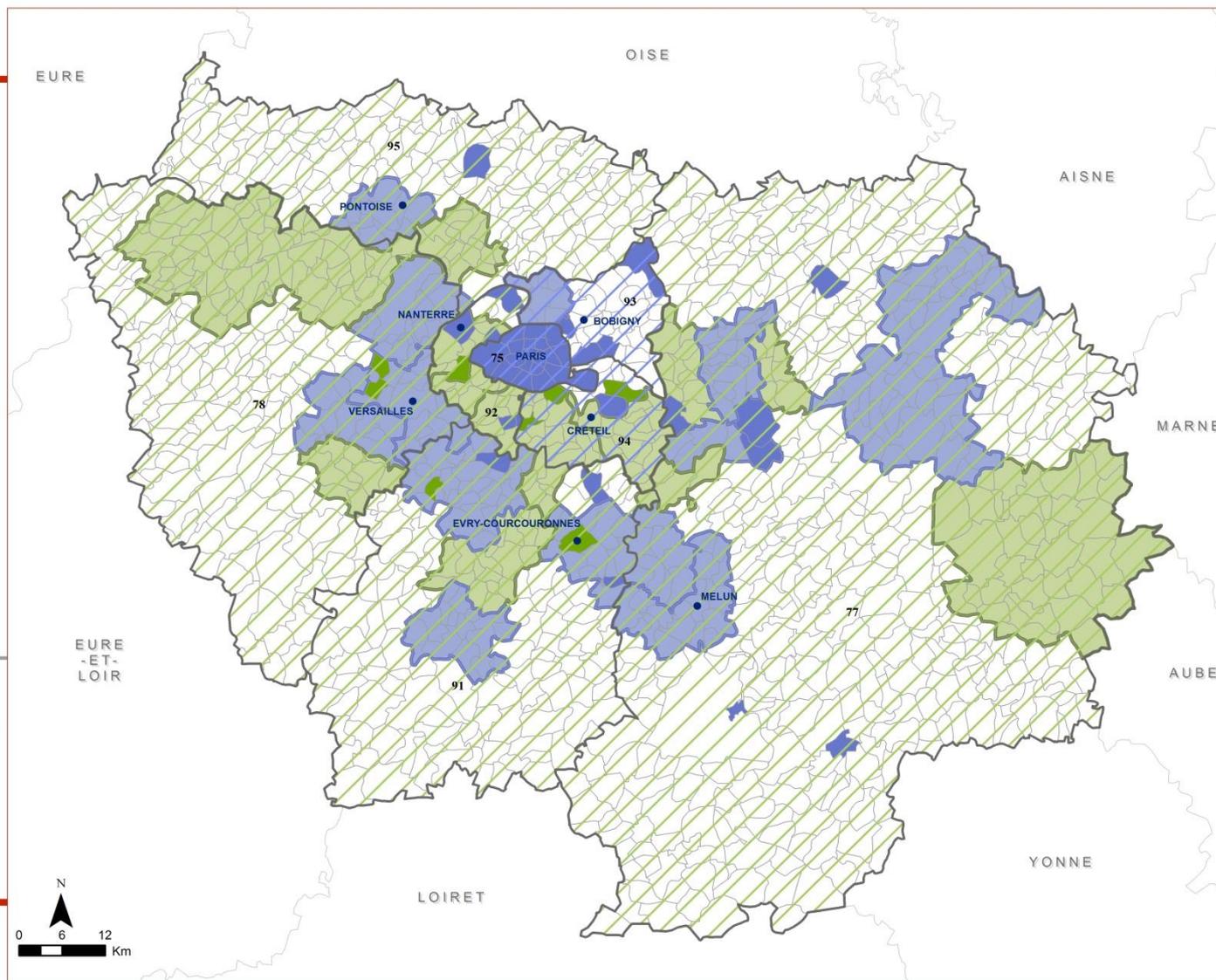
- En cours
- Réalisé

##### Départements schéma :

- En cours
- Réalisé

##### Limites administratives

- Départements hors Île-de-France
- Départements
- Intercommunalités
- Communes

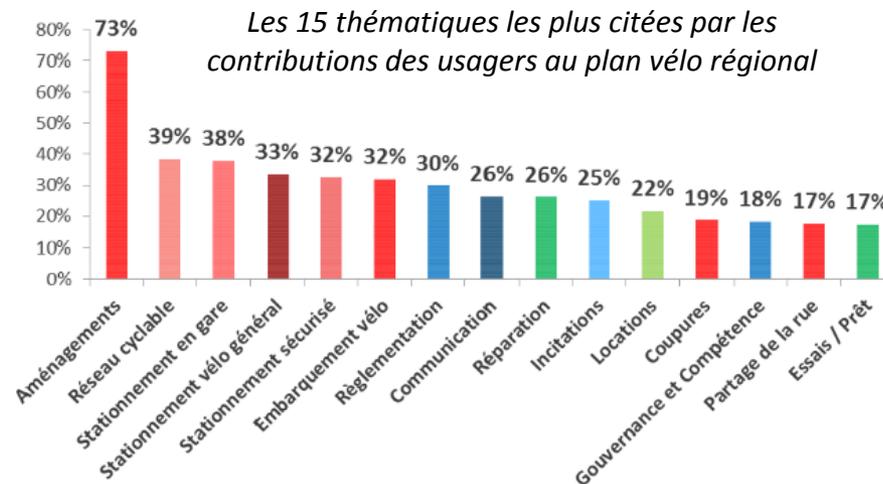


## Mobiliser tous les leviers d'une politique cyclable :

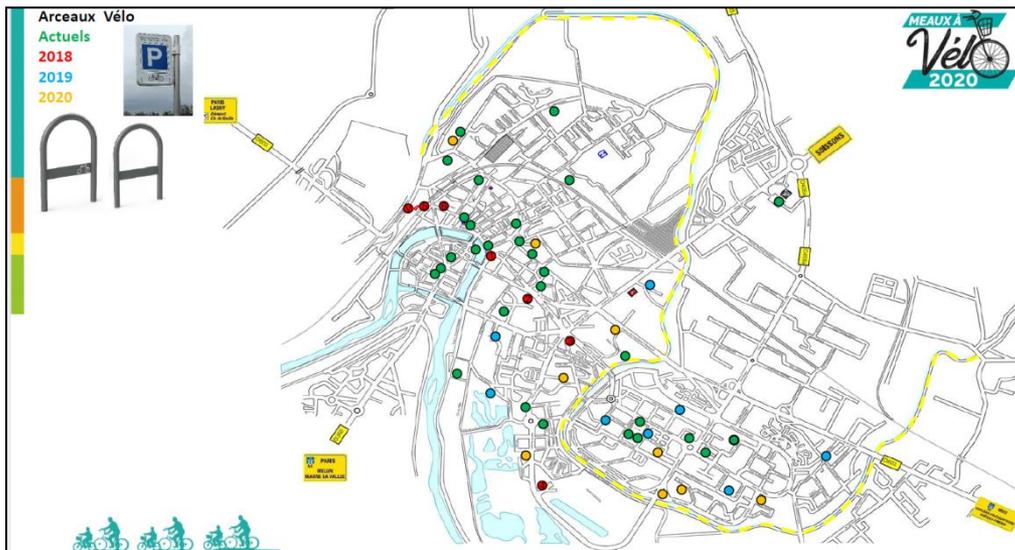
**Aménager des itinéraires cyclables:** premier frein à l'usage du vélo

**Développer le stationnement et le jalonnement cyclable :** nécessaires au développement de la pratique

**Soutenir les services aux cyclistes :** services de réparation, politique volontariste des employeurs, vélo-école, etc...



Programme de déploiement du stationnement à Meaux



Projet de service aux cyclistes à Meaux



## Dispositif de droit commun :

**Priorité aux usages utilitaires :** accès aux pôles multimodaux, aux équipements régionaux, aux pôles d'emploi et d'éducation.

## Stratégie cyclable + Plan d'action triennal :

- Des taux de subventions majorés pour le volet infrastructure.
- Un prérequis pour l'intervention de la Région sur les autres volets.

**Actions finançables:** étude de définition d'une stratégie cyclable territoriale, aménagements cyclables (maillage et coupures), apaisement de la circulation, stationnement vélo, plans de jalonnement, suivi-évaluation, services aux cyclistes

Actions pouvant être soutenues	Taux maximum de la dépense subventionnable	Taux maximum sans document stratégique	Plafond maximum de dépense subventionnable	Bénéficiaires
Stratégie cyclable territoriale - études	50%	50%	50 000 €	Collectivités territoriales et leurs groupements  Etat et ses établissements publics  Titulaires d'un mandat ou d'une délégation de maîtrise d'ouvrage
Complétion du maillage cyclable et résorption des coupures : accès aux gares et stations de TC accès aux lycées, CFA, îles-de-loisirs pôles de centralité (emploi, éducation)	50%	25%	550 € / ml 4 M€ maximum par ouvrage d'art ou traitement de sécurité aux intersections	
Etudes préalables de faisabilité : Ouvrages d'art et aménagements liés à la sécurité des cyclistes aux intersections			50 000 €	
Apaisement de la circulation : zones de circulation restreinte double-sens-cyclable	30%	-	550 € / ml	Gestionnaires des îles de Loisirs
Dispositifs de stationnement	50%	-	1000 € / place	RATP, SNCF, VNF
Jalonnement	50%	-	50 € / ml	
Suivi, évaluation	50%	-	4000 € par point de comptage	
Services Etudes Investissement (local, matériel,...)	50%	-	50 000 € pour des études de faisabilité 80 000 € pour atelier de réparation, vélo-école, services en entreprises	Idem + associations

**Un budget en augmentation :**

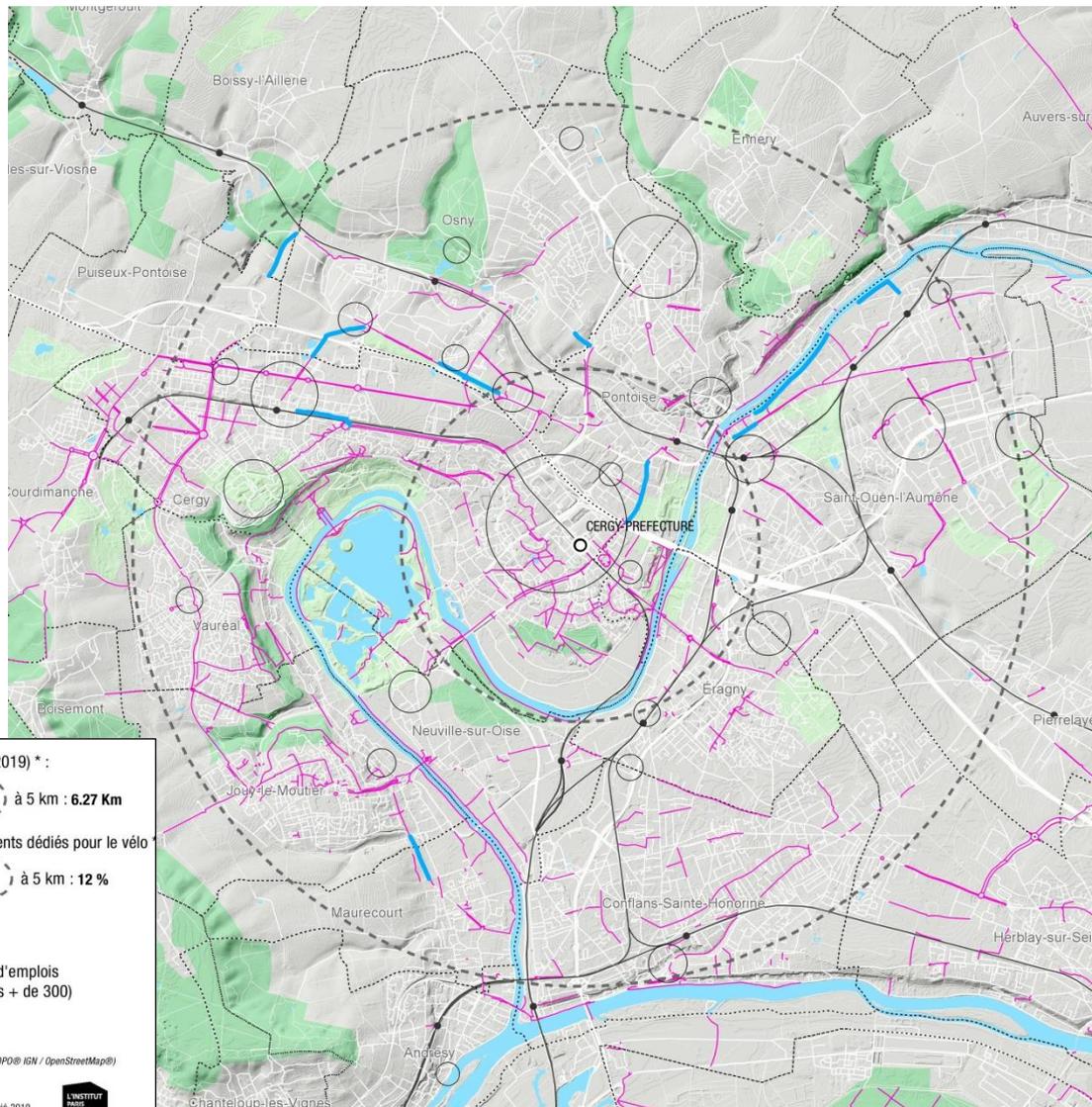
- **72 M€** ont été investis par la Région en faveur du vélo de 2016 à 2019.
- Le plan vélo régional a déjà permis de soutenir **221 opérations** depuis 2016.
- En 2019, **80** subventions ont été attribuées pour un montant total de **23,4 M€**, soit le budget le plus important depuis l'existence d'un dispositif de soutien.

**Un réseau cyclable plus maillé et en fort développement :**

	<i>Total d'aménagements en site propre soutenus par la Région</i>	<i>Total « zones partagées (zones 30...) soutenues par la Région »</i>
<b>2016</b>	<b>35 KM</b>	<b>7 KM</b>
<b>2017</b>	<b>50 KM</b>	<b>155 KM</b>
<b>2018</b>	<b>51 KM</b>	<b>238 KM</b>
<b>2019</b>	<b>78 KM</b>	<b>58 KM</b>
<b>TOTAL</b>	<b>214 KM</b>	<b>458 KM</b>
	<b>672 KM</b>	

## Focus sur l'agglomération de Cergy - Pontoise

- **6, 3 km** d'aménagements en site propre subventionnés entre 2016 et 2019
- **1** subvention pour du jalonnement cyclable
- **1** subvention à l'atelier Véloservices
- Un soutien au développement du vélo via les **trois plans de mobilité inter-employeurs (PMIE)** portés par la communauté d'agglomération



### PLAN VELO REGIONAL Aménagements cyclables 2019

Rabattement vélo vers les zones de concentration d'emplois et la gare de :  
CERGY - PREFECTURE

— Aménagement en site propre subventionné (2016-2019) \*

— Aménagement cyclable existant \*

Site propre subventionné (2016-2019) \* :

○ à 2 km : 0.81 Km      ○ à 5 km : 6.27 Km

Part de la voirie avec aménagements dédiés pour le vélo :

○ à 2 km : 17 %      ○ à 5 km : 12 %

\* Hors ZCA

○ Zone de concentration d'emplois (source SIREN / Effectifs + de 300)

Sources : L'Institut Paris Region / SIREN / BD TOPO@ IGN / OpenStreetMap®



© L'INSTITUT PARIS REGION, organisme associé 2019



### Stationnement vélo :

- Depuis 3 ans, la Région soutient de plus en plus de nouveaux stationnements vélo. 12 000 places financées depuis 2016, dont 6 800 en 2019.
- L'action de la Région s'inscrit en complément de celle d'Ile-de-France Mobilités, qui offre des espaces de stationnement vélo à proximité des gares et des stations de métro de la Région.

### Services aux cyclistes :

- Trois associations et une collectivités ont été soutenues en 2018 par le nouveau plan vélo pour développer des services aux cyclistes.
- En 2019, l'appel à projets « vélo du quotidien » a permis d'accélérer ce type d'initiatives en faisant émerger des projets multi-partenariaux autour des services : sur 13 projets retenus, 12 intègrent des projets de services.

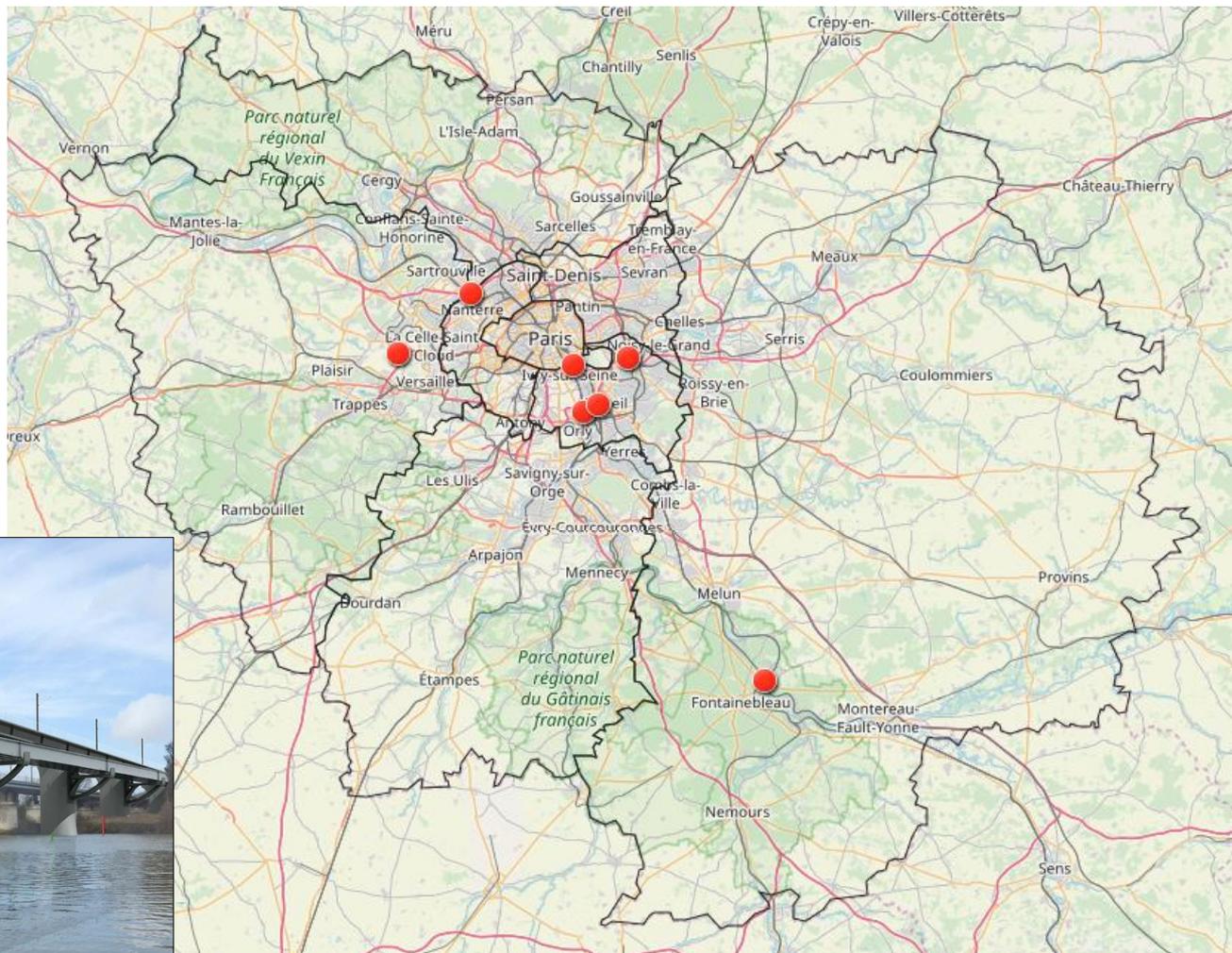
*Association « Vélo Services » à Cergy-Pontoise*



## La résorption des coupures sur les itinéraires cyclables

- **7 projets** soutenus, dont 4 portés par le département du Val de Marne
- **10 subventions** attribuées, pour un montant total de 10 M€

*Visuel : Passerelle Eole riviée aux piles de l'ouvrage ferroviaire*



**Merci de votre attention**

